



DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Le fabricant installé dans l'Union Européenne :

Sioen N.V.
FABRIEKSTRAAT 23
8850 ARDOOIE
BELGIUM

déclare, sous sa responsabilité exclusive, que le nouvel EPI décrit ci-après :

Type de Certificat / Numéro de **LP A3/HRV2**

Groupe :

Modèle d'EPI : **1RQ3A2PAP**

est conforme à la législation d'harmonisation de Union : Règlement UE 2016/425; et, le cas échéant, avec la norme nationale transposant la norme harmonisée n° :

EN 381-5 : 1995 / Classe 3 - 28 m/s design A; EN ISO 20471 : 2013 +A1 2016 / Classe 2; EN ISO 13688 : 2013;

est identique à l'EPI qui a fait l'objet de l'examen UE de type (Module B) avec le Certificat UE de Conformité n° 032/2018/0142 , délivré par :

Centexbel , Technologiepark 70, 9052 Zwijnaarde Belgium (0493)

fait l'objet de la procédure d'évaluation de conformité de la production (conformément à l'Art. 19 (c) du Règlement de l'UE 2016/425)

Module D sous la supervision de l'organisme notifié : Centexbel , Technologiepark 70, 9052 Zwijnaarde Belgium (0493)

Signé pour le compte et au nom de : CEO SIOEN NV: Bart Vervaecke

À : Ardoorie, 29/08/2018

Par : Technical Director Sioen NV: Ivan Deceuninck



N.V. SIOEN
I. DECEUNINCK
TECHNISCH DIRECTEUR